



CHRS VILLA MEDICIS - AVIGNON

# BILAN 2009

**Action soutenue et financée par :  
DDCS de Vaucluse**

Association CASA - Bilan 2009 Villa Médicis

✉ Villa Médicis - 5 bis, avenue du Blanchissage-84 000 AVIGNON - ☎ 04. 90. 82. 33. 32  
[villamedicis@casa-avignon.org](mailto:villamedicis@casa-avignon.org)

# La Villa Médicis en 2009

## LE CADRE

### **I- Le CHRS « Villa Médicis », établissement dit de stabilisation**

Un avis favorable du CROSMS (Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale) du 6 avril 2007 et une autorisation préfectorale le 15 mai 2007 (Arrêté N°SI2007-05-15-0180-DDASS) donne son statut CHRS à la Villa Médicis.

Les dernières évolutions quant à l'accueil pratiqué à la Villa Médicis sont liées aux orientations du PARSA (plan d'action renforcé en direction des personnes sans abri), décisions renforcées par l'article 4 de la loi sur le droit au logement opposable (loi n° 2007-290 du 5 mars 2007) : « *Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation* » et la circulaire du 19 mars 2007 (DGAS/1A/LCE/2007/90) qui donne les instructions aux préfets pour la mise en œuvre d'un principe de continuité dans la prise en charge des personnes sans abri.

L'association CASA se propose d'offrir à des personnes depuis longtemps à la rue et qui refusent les réponses traditionnelles de l'action sociale, une offre alternative d'hébergement sans limite de durée, à haut seuil de tolérance, conçue autour d'un séjour dont les contraintes restent souples et individualisées. A l'intérieur de ce cadre chaque résident va pouvoir trouver un accompagnement social continu permettant de se poser, se ressourcer et de reconstruire progressivement un projet.

Les spécificités de l'accueil propre à la Villa Médicis restent : l'acceptation des personnes impliquées dans un processus de régularisation, l'accueil couple, l'accueil des hommes seuls, l'accueil des femmes seules, éventuellement enceintes (pas au-delà de six mois), la prise en compte des animaux de compagnie, la prise en compte des conduites addictives (tabac, alcool, drogues, médicaments...). L'organisation de la Villa Médicis a été pensée afin que les personnes hébergées puissent y trouver différents niveaux d'investissements et de responsabilités, amenant à des formes d'autogestion du lieu et de coproduction des initiatives.

Cette année, nous avons pris le parti de mettre en lumière d'autres aspects de notre action, des pratiques qui de notre point de vue contribuent à l'ancrage, la stabilisation et le rétablissement des personnes présentes à la Villa Médicis. Ainsi les dimensions artistiques et culturelles sont présentées dans ce rapport, comme une action complémentaire et indissociable de l'action sociale menée au sein du Collectif d'Action des Sans Abri.

## LES STATISTIQUES

CHRS VM	Taux Occupat°	Nb Pers Heb.	Nb animaux	-25 ans / + 50 ans	Moyenne age
2003/2004	89,50%	52	17	25 pers. / 7 pers.	33 ans
2005	97,00%	55	6	16 pers. / 6 pers.	32 ans
2006	94,60%	37	10	12 pers. / 5 pers.	35 ans
2007	92,48%	85 (22 urg, 7 AIT, 56 AI)	35	21 pers. / 14 pers.	36 ans
2008	96,21%	43	15	10 pers. / 12 pers.	38 ans
2009	92,05%	47	15	6 pers. / 14 pers.	39 ans

Nombre personnes entrées dans le CHRS	27	
Hommes	36	(43 adultes seuls
Femmes	11	et 2 couples sans enfants)
Agés de 18 à 25 ans	6	
Agés de 26 à 35 ans	20	
Agés de 36 à 49 ans	7	
Agés de 50 ans et plus	14	
Nombre de places installées	20	
Nombre de sorties dans l'année	27	
Journées d'ouverture	365	
Journées théoriques d'accueil	7 300	
Journées d'accueil réalisées 2009	6 720	
Taux d'occupation	92,05 %	
Nombre total chiens	15	
Journées d'accueil chiens réalisées	1 470	

## **L'ORGANISATION**

### **II- Les Habitants de la Villa Médicis**

#### **1- L'auto organisation**

Depuis l'ouverture de la Villa Médicis s'expérimente de manière ininterrompue un système de soutien communautaire qui vise à favoriser le développement de l'entraide mutuelle et de l'initiative individuelle, ouvrant ainsi la porte à la reconnaissance de l'apport spécifique que les usagers eux-mêmes peuvent amener dans la configuration de l'aide et des services dont ils ont besoin.

L'ouverture 24h/24h de la structure n'est pas due à une augmentation de l'effectif des salariés, mais un fait souhaité et assumé par les habitants du lieu. En effet depuis l'été 2006 un mode auto organisationnel a vu le jour, impliquant certains des habitants habilités à tenir des permanences en journée. Cette co-organisation et cette co-responsabilité vis-à-vis du lieu place l'équipe des salariés en dialogue permanent avec les habitants, y compris le directeur, notamment lors des Réunions de Maison hebdomadaires, instance de régulation et de rééquilibrage permanent de cette organisation. Pendant l'année 2009 nous n'avons pas eu à déplorer la fermeture du lieu hors temps salarié.

Tous les habitants sont particulièrement attachés à ces modalités de fonctionnement et mettent un point d'honneur à assurer la continuité de leur propre accueil à la Villa Médicis.

#### **2- Les besoins, attentes et demandes des publics accueillis**

Il est peu évident de trouver des traits généraux qui recouvrent l'ensemble des personnes reçues sauf à répéter de grandes lignes déjà connues.

A partir des contrats de séjour, document co-réalisé entre un membre de l'équipe salarié et la personne accueillie, l'amplitude de la demande est lisible.

A une extrémité, des demandes à rayon large : changer, changer de vie, attendre que le monde change et qui réclament du temps.

Proche de ce type de demande il y a la situation de personnes coincées par des problèmes administratifs du type titre de séjour et qui se retrouvent de ce fait prisonnières du temps. On trouve des contrats de séjour qui sont de vraies tranches de vie avec une véritable exploration par les personnes.

A l'autre extrémité on trouve des demandes plus ciblées type accès au logement avec une volonté que cela aille vite. Il n'est pas dit que ces demandes à visée rapide se révèlent simples à réaliser. Par exemple l'accès au logement peut requérir de régler un problème bancaire au préalable.

Les besoins concrets qui apparaissent sont souvent plus complexes que les attentes des personnes ou que les besoins tels qu'elles les ressentent.

On arrive parfois à des cas où, par exemple, la demande d'un logement autonome coexiste avec celle d'un Appartement de Coordination Thérapeutique. Alors que ce ne sont pas les mêmes logiques. Cela reflète la rencontre avec une proposition éducative et révèle qu'il y a, pour une part, une formation de la demande.

Enfin troisième cas qu'on peut distinguer, c'est la figure : la rue (ou autre chose) en mieux. C'est le cas de personnes, on se rencontre sur une recherche de stabilisation, à un niveau de l'ordre de l'accroche. On est dans de l'essai erreur, il est difficile de répondre aux besoins ou

aux attentes de ces personnes parce que ces besoins et attentes sont un peu suspendus du point de vue de ce que le lieu peut, par exemple si l'attente est de pouvoir manifester un besoin asocial, on ne peut pas la prendre telle quelle jusqu'au bout. Dans ce cas, on pourrait dire qu'il y a un besoin de socialisation, pas toujours concluant.

### **3- Demande d'accès au logement ou à l'habitat**

C'est une espèce d'étoile plus ou moins lointaine. Il y a des personnes pour lesquelles c'est extrêmement évident qu'il faut passer par l'intermédiaire du travail, des personnes pour lesquelles envisager un logement est une sorte de facilité de pensée qui peut camoufler d'autres problèmes et des personnes pour lesquelles l'option logement paraît extravagante et impossible, soit parce qu'il n'y a pas de propositions adaptées soit parce que la situation ou l'état de la personne fait qu'elle ne peut pas envisager le logement. L'accueil de stabilisation fait coexister toutes ces attitudes.

### **4- Demande d'accès aux droits**

Ce qui est plus ou moins compliqué. C'est une étape qui peut prendre des années.

### **5- Demande d'accès à la santé**

Somatique et réparatoire - Il y a un objectif très général de se refaire une santé en deçà du médical. On accueille des personnes affaiblies et éprouvées. Une des premières conséquences de l'arrivée sur le CHRS Villa Médicis est une prise de poids (ce qui n'est qu'à moitié une bonne nouvelle parce que c'est lié aussi à une alimentation qui n'est pas toujours 'fitness'). De fréquents problèmes dentaires par exemple. Des affections liées aux addictions. Des personnes qui portent des affections chroniques.

Il y a peu de problèmes de santé très lourds, mais quelques uns quand même, la limite étant que les soins ne dépassent pas des visites infirmières ou des séjours à l'hôpital. Les soucis de santé sont allés jusqu'à la mortalité, ce qui est une situation limite du lieu mais si besoin s'en fait sentir il y a cet accompagnement.

Psychologique - Plusieurs sous cas : des personnes affectées de fragilités, des personnes qui ont à porter des trajets personnels lourds et qui en sont déstabilisées.

Enfin des personnes qui sont décentrées par des problèmes d'addiction et les consommations qui vont avec.

La prise en compte des addictions forme un volet bien spécifique. Il y a toute une action entre le besoin, l'attente et la nécessité sociale autour de la régulation de ces questions de consommations. En tous cas un besoin de prise en compte des addictions.

La part importante de cette dimension santé conduit à faire parfois des demandes de reconnaissance de la personne en tant que personne en situation de handicap.

Il y a une offre de base du lieu. Puis un socle de besoins d'ordre primaires qui est d'une composition propre au public accueilli qui complète cette offre basique.

Il y a peu d'urgence de besoins plus complexes à travers les contrats de séjour.

On peut avoir d'autres vues sur ce sujet des besoins et attentes, soit par l'observation soit en questionnant les personnes.

## **6- Une vie propre au lieu, une réponse dans l'entraide**

Il y a une vie propre au lieu par ses habitants et du réseau créé par les habitants eux même pour prendre en charge des besoins. Il y a des efforts d'équipement (téléviseurs etc.), des échanges de DVD, les personnes se font éventuellement du dépannage. Il y a une forme communautaire de services.

Cet aspect communautaire présente aussi des inconvénients et peut conduire les personnes à s'investir dans d'autres services de l'Association, par exemple l'Espèce d'Espace. Par contre, on sort peu de l'univers CASA dans la mesure où il est rare que des personnes trouvent à s'investir dans d'autres associations (club sportif ou autre).

Les besoins de personnalité trouvent aussi beaucoup d'issues dans le lieu même. Les personnes qui font les permanences sont plutôt contentes de les faire même si c'est parfois une contrainte enquiquinante. Il y a une contrepartie moins heureuse, c'est que parfois ces besoins ressortent de façon caractérielle et trouvent satisfaction dans des situations conflictuelles. On propose ce qu'on peut face au besoin de reconnaissance mais il n'y a rien de simple à satisfaire ce besoin là.

Le besoin de modifier le monde trouve peu de satisfaction, même s'il y a des actions et participations qui sont proposées dans ce sens, mais il est vrai que cela devient quelque chose de complexe, les personnes qu'on accueille n'étant, de plus, pas du côté du manche où il est facile de changer quoi que ce soit.

Les besoins de connaissance trouvent des canaux à travers le média internet, à leur façon les personnes sont dans le monde actuel. D'autre part il y a le lien par un abonnement à un journal.

Une personne m'a dit qu'elle avait retrouvé le goût de la lecture, cela fait plaisir parce que cela montre qu'il peut y avoir du gain sur ce plan de la connaissance. La villa propose de la connaissance par son histoire et la plasticité de son fonctionnement dans ce qu'il a de coopératif.

Il y a un besoin général d'habiter. Dans la mesure de ces moyens, la villa essaie de proposer un peu de réponse. C'est en général apprécié, les personnes disent : on fait un peu notre vie malgré les contraintes diverses du lieu. Il y a toujours un moment où on n'est pas contents des limites que l'on rencontre, le problème étant qu'il faut prendre en compte aussi les conditions et nécessités d'existence du lieu.

### **III- L'équipe, composite et pluridisciplinaire**

L'équipe du CHRS est composée ainsi au 31 décembre 2009 : **5.8 ETP**

- **Renaud DRAMAIS : 0.80 ETP, Directeur et astreinte ;**
- **Laetitia HOME-IHRY : 0.75 ETP, Coordinatrice et astreinte ;**
- **Gilbert CASTILLO : 1 ETP, Animateur et astreinte ;**
- **Yves ANDRIEU : 1 ETP, Animateur ;**
- **Philippe HILLAIRE : 1 ETP, Educateur Spécialisé ;**
- **Olivier RICHAUD : 0.50 ETP, Aide Soignant ;**
- **Aline DIDIER : 0.50 ETP, Animatrice ;**
- **Janine MATHIEU : 0.25 ETP, Animatrice Diplômée.**

#### ***1- Compétences générales***

Chaque salarié qui effectue des permanences a une base commune de travail qui consiste à intervenir auprès du groupe et des individus afin de privilégier un climat de sécurité, de confiance et d'échange entre tous. C'est un rôle d'animation du quotidien que chaque salarié doit effectuer à sa manière pour que le lieu vive quotidiennement. Cette animation se fait en étroite collaboration et échange avec toutes les personnes accueillies.

#### ***2- Compétences spécifiques***

En plus de cette base commune de travail, chaque salarié a développé des compétences spécifiques à son poste :

- Gilbert CASTILLO accompagne les personnes accueillies sur la dimension collective, communautaire, le Conseil de la Vie Sociale. Il accompagne également des personnes ayant des projets spécifiques notamment sur le versant culturel ainsi que les projets liés à l'habitat;
- Yves ANDRIEU accompagne le fonctionnement global de la structure, l'organisation de l'approvisionnement par la Banque Alimentaire mais également pour d'autres modes d'achat ;
- Philippe HILLAIRE accompagne les personnes dans leurs projets d'accès aux droits, au logement, à l'insertion professionnelle... ;

- Olivier RICHAUD accompagne les personnes accueillies dans leur accès aux soins, aux droits de sécurité sociale et dans leur parcours de soins (contact avec le réseau...);
- Aline DIDIER accompagne une dynamique individuelle et collective autour des questions d'hygiène alimentaire et d'entretien des locaux mais également les festivités mensuelles dénommées « *Ripailles* ».
- Janine MATHIEU accompagne collectivement et de manière individuelle les personnes afin de garder des traces des différentes actions de l'Association mais également du CHRS. Cela peut passer par des recueils visuels (photographies, vidéo, images...) mais également auditif (émission de radio sur RCF une fois par mois). Dans le cadre de ce poste, elle peut être amenée à accompagner une dynamique d'accès à la culture : expositions, spectacles...

*A noter au sein de l'équipe la présence de travailleurs pairs, capables d'engager avec les résidents une relation se construisant dans une plus grande horizontalité, avec un arrière fond, un référentiel d'expériences communes qui facilite l'empathie, et la reconnaissance mutuelle.*

### **3- La Coordination**

Ce poste est transversal entre deux services : le CHRS Villa Médicis (0.75 ETP) et le service de Médiation de Rue (0.25 ETP). Les principales missions inhérentes à celui-ci sont l'organisation du service, la coordination entre tous les membres de l'équipe, l'animation de temps de réunion, le lien avec les membres du réseau et les partenaires, les entretiens avec les personnes accueillies afin de préciser des objectifs de l'accueil et/ou de replacer le cadre du lieu, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projet.

## **IV- Les modes d'intervention et d'accompagnement**

Au cours de cette année 2009, nous pouvons distinguer différents modes d'intervention et d'accompagnement:

### ***1- L'accès aux droits***

C'est souvent la première demande ou le premier besoin repéré par l'équipe accompagnante. L'accès aux droits peut recouvrir plusieurs formes : accès aux ressources (Revenu de Solidarité Active, indemnités chômage, Allocation Adulte Handicapé, ...), accès aux droits de sécurité sociale (Couverture Maladie Universelle, droit commun...), accès à la citoyenneté (Carte Nationale d'Identité, ouverture d'un compte courant...).

### ***2- L'accès à l'habitat***

Volontairement, l'équipe ne souhaite pas forcément parler d'un accès au logement car l'habitat ne veut pas dire forcément un logement. L'habitat peut sous-entendre un passage dans un autre dispositif d'hébergement (CHRS éclaté, maison relais, résidence sociale, foyer logement, jeune travailleur...), un logement dans le parc privé ou public, un mode de logement alternatif, collectif...

### ***3- L'accès aux soins***

Les personnes hébergées dans le cadre du CHRS Villa Médicis ont pour la plupart déjà travaillé sur le registre de la question des soins en amont, avec la rencontre du Service de Médiation de Rue. Suites d'un long travail de terrain, l'accès au C.H.R.S va permettre aux personnes accueillies d'aborder cette question du soin dans la durée, une fois stabilisées.

L'accès aux soins peut prendre de multiples formes suivant les attentes et les demandes de la personne accueillie. L'équipe a pour mission de pouvoir orienter vers la ou les structures appropriées suivant les demandes. Il est également possible de fonctionner par essais erreur : c'est-à-dire que l'équipe propose à la personne d'essayer une possibilité de démarche de soins (ex : démarche de réduction des risques en lien avec l'AVAPT SOS D.I) et si cette possibilité n'est pas celle qui convient à la personne, celle-ci est réorientée vers une autre structure (ex : ANPAA). Cet essai aura permis d'affiner la demande.

Voici un tableau récapitulatif des accompagnements aux soins réalisés par l'aide soignant (0,5 ETP) du CHRS Villa Médicis :

	Elaboration du projet de soins	Contacts réseau et/ou partenaires	Accompagnement physique des personnes	Accompagnement à faire émerger un projet de soin	Accès aux droits
Nombre d'actions	83	222	58	130	28
Nombre de personnes concernées	46	70	33	36	21
Temps consacré pour l'année 2009	21h15	12h35	41h25	16h55	8h35

#### ***4- L'accès à la culture***

L'accès à la culture peut prendre plusieurs formes au sein de l'Association CASA. L'Espace d'Espace, lieu d'initiatives culturelles, accueille plusieurs initiatives : ateliers de pratiques artistiques, atelier multimédia et également le Groupe d'Entraide Mutuelle « Mine de Rien » qui a sa propre association depuis décembre 2009. Le GEM propose des actions pensées par et pour des personnes qui à minima ont des souffrances psychiques.

Au sein du CHRS et par le biais du Conseil de la Vie Sociale, des activités peuvent être organisées selon les désirs de chacun : sorties à la mer, cinéma, expositions...

Les compétences particulières relevant du poste « Fil rouge » peuvent également donner lieu à des accompagnements à la culture : expositions, spectacles...

#### **5- Travail en réseau et partenariats**

L'équipe du CHRS Villa Médicis n'a pas pour mission de répondre à toutes les demandes des personnes accueillies mais ne pouvoir orienter ces personnes lorsque le lieu ne peut pas répondre à celles-ci. De ce fait, le CHRS Villa Médicis est au cœur d'un réseau qui se décline ainsi :

- Accès aux droits : Permanence d'Accès aux Soins de Santé, Sécurité Sociale, Mutuelle Sociale Agricole, Pole Emploi...
- Accès aux soins : Permanence d'Accès aux Soins de Santé, Hôpital général H. DUFFAUT, Centre Hospitalier Spécialisé de Montfavet, Centre Médico Psychologique, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, AVAPT SOS D.I,

AIDES, pharmacie des Marches du Palais, cabinet de kinésithérapie Falguette, Cabinet des Docteurs Ripoll et Schneider, Centre Dentaire de la Cabrières...

- Accès à l'habitat : Référents RSA, Cap Habitat Service d'Accueil et d'Orientation, structures d'hébergement : RHESO, PASSERELLE..., résidence sociale ADOMA, foyer logement : Logis des Jeunes du Comtat Venaissin, VLC...
- Accès à la culture : cinéma UTOPIA, Culture du Cœur, Scène Nationale de Cavaillon...

Dans le cadre de ce travail qui engage d'étroites collaborations, il est possible de réunir les professionnels de plusieurs structures afin de pouvoir échanger avec la personne concernée de ses projets et de l'orientation qu'elle souhaite donner globalement à sa démarche. Des modes d'accompagnement spécifiques peuvent être mis en place au sein de ces différentes structures.

### **6- Tables rondes**

Cette année 2009 a été également l'occasion d'expérimenter de nouveaux espaces d'échanges et de dialogue. En collaboration avec l'association MSV, un groupe de parole a été constitué et animé par un professionnel (psychologue, spécialisé dans la relation d'aide) à raison de sept séances sur l'année. Principalement axés sur des questions de santé (individuelle et communautaire), ces échanges ont été initiés en 2008, favorisant la « prise en compte de soi » avec l'idée de prendre soin de sa personne. Différents thèmes ont ainsi été abordés, tels que 'la mort, le deuil, la disparition', la maison, la cohabitation et le vivre ensemble.... Environ 39 personnes (15 personnes différentes) ont participé à ces tables rondes.

## **V- Espèce d'Espace 2009**

### **1- L'Espèce d'Espace ?**

**(Inspiré par Georges Perec, « Espèces d'Espaces »).**

Cet espace d'initiative à l'usage des habitants de la "Villa Médicis" et des personnes rencontrées au travers de la Médiation de Rue représente le volet culturel des différentes actions menées par l'association CASA. Ce faisant, l'association CASA tente de promouvoir une réhabilitation des personnes en grandes difficultés psychiques et sociales ainsi que leur indispensable maintien dans la société. Les résidences d'artistes représentent une présence « étrangère » non professionnelle du social, mais capable de mobiliser d'autres investissements chargés d'émotions autour du travail de création. Ce qui se trame au travers de l'Espèce d'Espace n'est pas toujours prévisible, nous tenons beaucoup à ce principe d'incertitude. S'engagent les choses selon une logique de co-production des initiatives et des projets.

Un lieu où on peut:

- expérimenter et créer du lien social
- rencontrer d'autres personnes vivant les mêmes situations sociales (entre autre isolement, souffrance psychique, galères matérielles, ...)
- rencontrer d'autres personnes ayant des expériences différentes, des vies, des avis et points de vue différents.
- croiser des regards, échanger, collaborer
- se changer d'air, être au calme (par rapport à la rue ou la Villa Médicis)
- être accueilli quelque part, se sentir bienvenu comme on est
- à son tour, accueillir d'autres
- s'approprier un espace, mener des initiatives
- avoir une activité
- s'exprimer, se sentir exister à travers la création
- acquérir de nouvelles connaissances et savoir-faire, apprendre
- partager une tasse de café, un repas
- ...

## 2- Fêtes et Évènements

### Les Ripailles

Tous les premiers mardis du mois, les Ripailles sont élaborées et mises en œuvres par les personnes accueillies à la Villa Médicis. Chacun de ces moments festifs a une thématique, choisie en collaboration entre résidents et travailleurs. C'est une table ouverte vers la Cité où sont conviés les citoyens d'Avignon et également le lieu de rencontres et d'échanges réguliers avec les membres de l'association CASA, les résidents de la Villa Médicis et les acteurs de l'Espèce d'Espace. Les personnes accueillies invitent !

#### les thèmes en 2009

**Janvier** : Galettes des Rois et des Reines. A la Villa Médicis.

**Février** : « Crêpes'Party sucré salé » avec la projection du film « Gendarmes&Voleurs » en pellicule 16mm par l'association Cinémanouche. A la Villa Médicis et l'Espèce d'Espace.

**Mars** : « La Fête du Printemps en méli-mélo de salades » en présence des participants aux rencontres régionales d'EAPN, réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. A la Villa Médicis.

**Avril** : « La fête de la casa » thème mexicain : repas, déguisements... à la Villa Médicis.

**Mai** : « Soirée indienne de Françoise ». A la Villa Médicis.

**Juin** : « Voyage à l'unik'son » avec artiste en résidence Pierre Coiffard et son installation *Répercussions – jeu de massacre sonore autonome* – présenté dans le Tri Postal.

**Octobre** : « Riz – Pailles – Racines ». Récolte de légumes issus d'agriculture biologique en ceinture verte d'Avignon par des amis paysans, cuisine en collaboration avec le GEM, repas et diaporama à la Villa Médicis.

**Novembre** : « Ripailles entre nous », Villa Médicis.

**Décembre** : « Chez nous comme au resto » à la Villa Médicis.

### « LA BEAUTÉ »

Fête annuelle de l'ensemble de l'association CASA, moment public et festif, occasion conviviale de rencontres, d'accueil à la Villa Médicis, de présentation de nos actions et réalisations. Cette année, « La Beauté » :

Concours d'élégance des animaux de compagnie; Mise en beauté de la Villa Médicis; Jardin Potager sur le toit de la Villa Médicis; Buvette et repas; Exposition arts plastiques; Lectures de textes; Diaporama Nature; Films sur le thème de la beauté...

### Cinespace 2009

Films présentés et projetés à l'Espèce d'Espace par Cinémanouche – association loi 1901, au service du cinéma depuis le début du siècle – en pellicule 16mm.

Février « Gendarmes&Voleurs » de Mario Monicelli et Steno, 1951

Mars « Rockers » de Ted Bafaloukos, 1978

Mai (projection en DVD par l'équipe de CASA) « La Belle Verte » de Coline Serreau, 1995.

### **3- Les Ateliers**

- Tout au long de l'année, un atelier informatique a été assuré deux après-midis par semaine. Il a évolué en atelier multimédia en cours d'année (voir bilan du GEM).

- Des ateliers de pratique d'arts plastiques (« T'es qui, moi? »), financés depuis 2007 par le PRAPS, visent le soulagement de la souffrance psychique vécue par des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Ouverts deux après-midis par semaine.

Les horaires d'ouverture de l'Espèce d'Espace pour des ateliers ont donc été de 14 à 17h le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine. Les ateliers ont été suivis et par des personnes résidentes à la Villa Médicis et par des personnes venant de l'extérieur, pour les arts plastiques (environ 70 personnes). Le travail relationnel dans la durée, et la régularité des propositions de ce genre s'avèrent essentiels.

- Un atelier de couture-tricot a été également élaboré à l'Espèce d'Espace par une résidente de la Villa Médicis, il est fonctionnel et soutenu par le GEM. Ouvert une fois par semaine.

- Atelier de musique, avec des résidents de la Villa Médicis et d'autres personnes intéressées. Selon disponibilités. Expérimentations et collaborations.

### **4- Les Sorties**

- Cultures du Coeur : en 2009, nous avons bénéficié de ... places offertes sur ... sorties au théâtre et au concert de musique.

- Scène Nationale de Cavaillon : mai (2 personnes) 'Safari Intime', 'Alice au Pays des Merveilles' (3 personnes).

- Théâtre à la Bergerie de Berdine, près d'Apt, février (4 personnes).

- La fête du Village, été 2009 (6 personnes).

- Arts plastiques : visites d'atelier et cuissons au four à bois de poteries avec Arielle Borellis, potière, St. Pantaléon (8 personnes).

- Partenariat : Places réduites aux cinémas Utopia et Le Capitol.

- Les sorties du GEM : voir rapport d'activité GEM.

### **5- Les Résidences d'artistes, échanges**

- Accueil de Marie-Charlotte Moreau, artiste, préparation des « Rencontres filmés du Club des Explorateurs ». Replacements en artiste intervenante pour « T'es qui, moi? » en août.

- Myriam Jolivet, compagnie de théâtre « La SD'OUF ». Ateliers de théâtre avec des résidents et membres de CASA; représentations de la pièce « Résistante » à l'Espèce d'Espace et sur la place publique. Juillet 2009.

- Pierre Coiffard, musicien et plasticien et Mathieu Cornu, lumières, membres du Collectif Inouï Productions avec « Répercussions, jeu de massacre sonore autonome », mai – juin 2009 – présentation du travail lors des Ripailles du mois de juin.

- François Lejault, vidéaste : tournage d'un film sur CASA, avec tous ses acteurs. A partir de septembre.

- La Cie « Quiversuffle », jeux et expérimentations autour de la pièce de théâtre « Le Roi Lear » avec les résidents de la Villa Médicis. A partir de décembre.

Accueil de personnes intéressées par nos actions :  
Anne Sirand, en formation monitrice éducatrice, visites d'information.  
Pascaline Gabus, en formation art thérapie, stagiaire potentielle.  
Aude, en formation art thérapie, stagiaire potentielle.

## **6- Les Émissions**

Télévision: C'est dans l'air (France 5), Journal régional (France 3), Avignews.  
Radio : Émission mensuelle sur RCF Lumières (FM104), 12 minutes. Intervenants et réalisateurs : résidents de la Villa Médicis, participants aux actions de l'Espèce d'Espèce, bénévoles et salariés de CASA, invités.

## **7- Actions publiques et citoyenneté**

- Participation aux rencontres régionales d'EAPN, réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, mars 2009 à Avignon, intitulées en 2009 « Ce qu'il nous faut là où nous vivons ».
- Participation à la création du Groupe Usagers de la FNARS.
- Participation aux actions des Enfants de Don Quichotte (EDQ), en mars et mai.
- Interventions par CASA , EDQ et le Collectif Contre les Inégalités et les Exclusions,
  - mars autour du film « Rien à perdre » de Jean-Henri Meunier, 2008, Cinéma Utopia
  - mai, sur les avancées au niveau local et national, Cinéma Utopia
- « Villa en Errance », information et rencontre des Avignonnais par membres de l'association CASA, sept et nov.
- Interventions dans des lycées et collèges.
- Interventions : Forum Agroparc. Présentation des actions culturelles de CASA, en septembre.
- MOC : « Pour une Europe sociale, ensemble, apprenons la MOC, Méthode ouverte de coordination » : participation depuis octobre.

### **Pourquoi l'art, la culture, la citoyenneté dans ce contexte de travail social?**

Parce que la création artistique, l'action culturelle, la participation citoyenne peuvent être vecteur, porteur et catalyseur de la prise en charge de soi-même. Cela peut permettre de:

? cultiver son regard, sa sensibilité, d'approfondir ses capacités d'observation et d'appréciation.

? former son sens critique et la mise en question des normes

? faire preuve d'innovation, expérimenter des méthodes non-conventionnelles, spécifiques de l'art, de la réflexion et de l'action sociale

? dynamiser, vivifier les idées...(re)donner de l'élan à un contexte qui en a été vidé.

### **... et pourquoi des artistes en tant que partenaires, intervenants? ....**

Parce que ce sont des gens :

? qui s'engagent dans des formes d'expression et de création, dans des recherches personnelles et souvent collectives,

? qui se sont formés à cultiver l'imagination et l'ouverture d'esprit,

? qui dans le cadre de leur travail artistique, et souvent également dans leurs choix de vie, s'autorisent la mise en question des normes, l'invention de formes alternatives, se donnant le droit à l'expérimentation et à l'erreur,

? qui sont à la recherche d'une certaine liberté, la liberté d'être eux-mêmes, ce qui entre en résonance parfois avec celle des personnes dites fortement désocialisées...

## LES PERSPECTIVES

Cette année 2009 a été l'occasion de mettre en chantier certains outils de la loi 2002-2, notamment le 'projet personnalisé'. La prise en compte des attentes de la personne dans la démarche de projet personnalisé se réfère directement à la recommandation-cadre de l'Anesm sur la bientraitance et s'inscrit dans le droit fil des principes de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

La mise en place de ce nouvel outil tend à favoriser l'expression et la participation des personnes accueillies sur le CHRS dans la conception et la mise en œuvre des projets qui les concernent.

Chaque personne accompagnée à la Villa a des attentes et des besoins singuliers, que chacun des membres de l'équipe s'emploie à intégrer dans un projet. Le processus à mobiliser pour cela, véritable apprentissage d'une co-construction entre la personne et l'accompagnant, représente la meilleure réponse face au risque d'une approche standardisée qui s'opposerait à cet objectif de personnalisation des projets.

Cette évolution dans notre travail d'accompagnement à la Villa Médicis appelle les salariés, professionnels ou non du secteur social et travailleurs pairs, à porter un regard nouveau sur les rapports qu'ils entretiennent avec les habitants de la Villa Médicis et leur entourage.

Que ce soit au niveau de la patiente élaboration du projet lui-même ou à l'occasion des réunions de projet, la posture requise est une posture d'alliance, supposant « un croisement des savoirs et des pratiques qui, sans supprimer les statuts, permette à chacun une reconnaissance<sup>(1)</sup> ».

Par ailleurs nous avons pris l'initiative, pour cette campagne hivernale 2009/2010, de proposer sur place à la Villa Médicis un service d'accueil de nuit. La création de ce service et son insertion dans notre organisation va se faire progressivement.

En effet, l'association CASA est à la recherche depuis maintenant six années d'un lieu pérenne et définitif afin d'y implanter le CHRS Villa Médicis, le service de Médiation de Rue, l'Espace d'Espace ainsi que son Groupe d'Entraide Mutuelle. Il est prévu que l'accueil de nuit fasse partie de cet ensemble, dans une cohérence et harmonie de fonctionnement, une mutualisation des ressources humaines et des moyens techniques. Bien entendu cela reste conditionné par la réalisation concrète de l'implantation de nos activités, ce qui renvoie l'objectif à deux voire trois années à venir. Néanmoins, en concertation avec nos partenaires qui constituent le Comité de pilotage de cette action, et en accord avec la DDASS, l'association CASA s'est positionnée afin de prendre en charge dès à présent ce service d'accueil de nuit dans le cadre des prochaines périodes hivernales, à commencer par 2009/2010. Il est vrai que nous préconisons davantage une ouverture à l'année et une structure pérenne plutôt qu'un dispositif éphémère. Néanmoins cela représente la possible expérimentation d'un modèle de fonctionnement, que nous nous sommes efforcés dès cette année d'ajuster le plus intelligemment possible avec le CHRS et la médiation de rue, ainsi que l'ensemble du dispositif de veille sociale.

---

<sup>1</sup>Conseil supérieur du travail social. *L'usage au centre du travail social* Juin 2006, p. 16.

# La Villa Médicis en 2009

## LE CADRE

- I- Le CHRS « Villa Médicis », établissement dit de stabilisation

## LES STATISTIQUES

## L'ORGANISATION

### II- Les Habitants de la Villa Médicis

- 1- L'auto organisation
- 2- Les besoins, attentes et demandes des publics accueillis
- 3- Demande d'accès au logement ou à l'habitat
- 4- Demande d'accès aux droits
- 5- Demande d'accès à la santé
- 6- Une vie propre au lieu, une réponse dans l'entraide

### III- L'équipe, composite et pluridisciplinaire

- 1- Compétences générales
- 2- Compétences spécifiques
- 3- La Coordination

### IV- Les modes d'intervention et d'accompagnement

- 1- L'accès aux droits
- 2- L'accès à l'habitat
- 3- L'accès aux soins
- 4- L'accès à la culture
- 5- Travail en réseau et partenariats
- 6- Tables rondes

### V- Espèce d'Espace 2009

- 1- L'Espèce d'Espace ?
- 2- Fêtes et Évènements
- 3- Les Ateliers
- 4- Les Sorties
- 5- Les Résidences d'artistes, échanges
- 6- Les Émissions
- 7- Actions publiques et citoyenneté

## LES PERSPECTIVES